



Ordination presbytérale de François Odinet

Le dimanche 29 juin 2014 à 16h, en la cathédrale du Havre, Mgr Jean-Luc Brunin, évêque du Havre, procédera à l'ordination presbytérale de François Odinet.

François Odinet a été ordonné diacre le 15 septembre 2013 en l'église Sainte Jeanne d'Arc du Havre. Depuis, il a vécu son apprentissage au sein de l'unité pastorale 2, regroupant les paroisses de la Pentecôte et de Saint Etienne des Hautes Terres (Sanvic, Bléville, Mont-Gaillard, Mare-Rouge, Mare au Clerc et Bayonvilliers). Mgr Jean-Luc Brunin l'appelle maintenant au ministère presbytéral.

A l'occasion de son ordination le 29 juin prochain, nous vous confions ce dossier d'information et vous invitons cordialement à un **café-rencontre avec François, le mardi 17 juin à 10h, à la maison diocésaine du Havre (22, rue Séry)**. Ce sera l'occasion pour lui de répondre à vos questions et de partager ce qu'il va vivre. Le Père Bruno Golfier, responsable du Service Diocésain des Vocations sera également disponible pour d'éventuelles questions supplémentaires.

L'ordination presbytérale

L'ordination presbytérale est la célébration au cours de laquelle l'évêque confère le **sacrement de l'ordre**. L'ordinand (celui qui va recevoir ce sacrement), après plusieurs années de formation, **devient prêtre** au cours de la célébration.

Formation et étapes

Les parcours de vie et de formation qui mènent au presbytérat peuvent varier d'une situation à l'autre. Généralement, le parcours est le suivant :

- Eventuellement une année propédeutique afin de prendre le temps de discerner et de se préparer aux futurs enseignements.
- Deux années de **premier cycle**, en vie communautaire : temps de maturation du discernement et formation humaine, spirituelle et communautaire. La **réflexion philosophique** est une composante majeure de ce temps de formation.
- Trois années de **second cycle**, d'approfondissement : il s'agit alors de se former plus spécifiquement vers le ministère presbytéral. Le **stage pastoral** (généralement dans une paroisse, avec un curé) et la **formation théologique** sont deux composantes majeures de ce second cycle. Au cours de ce cycle, le séminariste est institué au **lectorat** (service de la Parole : proclamation de la Parole de Dieu au cours des célébrations eucharistiques) et à l'**acolytat** (service de la prière communautaire et de l'Eucharistie).
- Au terme du second cycle, le séminariste reçoit l'ordination diaconale (François Odinet a reçu ce sacrement le 15 septembre dernier). Il vit alors une **année diaconale**, véritable apprentissage de la **pratique pastorale** au sein d'une communauté paroissiale.

Fête de Saint Pierre et Saint Paul

La plupart des ordinations presbytérales ont lieu un dimanche aux alentours du 29 juin, jour de la fête de Saint Pierre et Saint Paul Apôtres. Différents et complémentaires, l'un et l'autre nous rappellent que l'Eglise est fondée sur les Apôtres. L'ordination se déroule à la cathédrale, en présence de la communauté diocésaine réunie en nombre.

Rituel et symboles

L'ordination se déroule selon les étapes suivantes :

- **Présentation et appel des candidats** : le futur prêtre est présenté, la plupart du temps, par le responsable des vocations et par le supérieur du séminaire qui l'ont accompagné tout au long de son cheminement. C'est le supérieur du séminaire, ou un autre prêtre, qui demande à l'évêque d'ordonner à la charge du presbytérat le candidat au nom de la sainte Eglise. L'évêque l'appelle et il répond « Me voici ».
- **Liturgie de la Parole** : lectures, puis homélie de l'évêque (commentaire des lectures à la lumière de ce qui se vit)
- **Ordination** proprement dite :
 - o Après un dialogue entre l'évêque et l'ordinand, vient la **promesse d'obéissance** à l'évêque. L'assemblée chante la **Litanie des Saints** pendant laquelle l'ordinand est **prosterné** face contre terre devant l'autel, signe du don qu'il fait de sa vie. L'assemblée appelle, par cette litanie, tous les Saints à prier pour l'ordinand et lui confie son ministère.

- **Imposition des mains** : signe du don de l'Esprit Saint. L'évêque et les prêtres viennent successivement imposer les mains à l'ordinand.
- **Prière de l'ordination** : cette prière est dite par l'évêque, accompagné de l'ensemble des prêtres présents.
- La liturgie se poursuit alors par l'Eucharistie, célébrée comme à chaque messe. L'ordinand, devenu prêtre, concélébre avec l'évêque et les autres prêtres.

L'ordination est suivie de **rites complémentaires** : l'ordinand reçoit les **vêtements sacerdotaux** (l'étole et la chasuble). Il est marqué du **Saint Chrême** sur les paumes, en signe de consécration par l'évêque qui lui remet la **patène** et le **calice**, lui donne le **geste de paix** qu'il transmet à tous les prêtres.

Le lendemain, le nouveau prêtre peut présider l'Eucharistie pour la première fois.

Le diocèse en chiffres

Le diocèse du Havre compte actuellement 53 prêtres, dont 38 en activité dans le diocèse, répartis sur 21 paroisses. Parmi eux, 7 prêtres sont envoyés par d'autres diocèses (d'Afrique et d'Haïti notamment) dans le cadre de conventions.

Un autre séminariste est encore en études pour le diocèse, actuellement en second cycle.

Portrait

François Odinet a 29 ans et a grandi dans le Pays de Caux, à Goderville. Après des études d'histoire à l'Ecole Normale Supérieure, il entre au séminaire à Bruxelles pour le diocèse du Havre. Il part en coopération pour un an à Madagascar, entre le premier et le second cycle. Depuis le mois de septembre, il vit son année diaconale au service des paroisses des quartiers Nord-Ouest du Havre.

Pour mieux connaître François Odinet, **nous vous proposons de le rencontrer à l'occasion d'un café-rencontre le mardi 17 Juin 2014, à 10h, à la maison diocésaine du Havre (22, rue Séry)**. Le Père Bruno Golfier, responsable du Service Diocésain des Vocations, sera disponible également pour répondre à d'éventuelles questions complémentaires. **Merci de nous confirmer votre présence pour que nous puissions organiser au mieux cette rencontre.**

